

**Comité de vigilance – Lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station****COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ****Tenue le 26 avril 2019 à 13 h 30 au LET d'Hébertville-Station****100, rang 9 Sud, Hébertville-Station****Présences¹ :**

M. Marco Bondu, organisme de bassin versant du Saguenay, organisme régional voué à la protection de l'environnement

Mme Monique Laberge, présidente du conseil d'administration, Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

M. Guy Ouellet, directeur général de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, représentant de l'exploitant/propriétaire

M. Serge Pilote, président de l'Association des propriétaires du lac Bellevue, groupe local susceptible d'être affecté par le lieu d'enfouissement

M. Gilles Fortin, représentant des citoyens de Saint-Bruno, municipalité où est situé le chemin du LET

M. Léon Maltais, représentant des citoyens d'Hébertville-Station, municipalité où est situé le LET

Personnes-ressources :

M. Jonathan Ste-Croix, directeur des opérations, infrastructures et équipements de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Mme Lisa Gauthier, coordonnatrice à l'environnement de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Mme Mélanie Duguay, directrice des communications, programmes et services de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

M. Dominic Simard, responsable des lieux d'enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Absences :

M. Louis Ouellet, maire de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, représentant de la MRC où est situé le LET

M. Hamid Benouanas, conseiller d'Hébertville-Station, représentant de la municipalité locale où est situé le LET

M. Yvan Thériault, conseiller de Saint-Bruno, représentant de la municipalité où est situé le chemin du LET

¹ La participation des membres à ce comité se fait bénévolement.

1. Mot de bienvenue

M. Guy Ouellet souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance. M. Serge Pilote présente l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Accueil des membres
2. Suivi de la rencontre du 4 mai 2018
3. Remplacement d'un membre
4. Ajout d'un nouveau membre
5. Rapport annuel 2018
6. Bilan du traitement
7. Suivi des travaux 2018-2019
8. Suivi du dossier de l'agrandissement
9. Suivi du dossier des matières organiques
10. Varia
11. Visite du LET

M. Marco Bondu demande, avec l'accord unanime des membres du comité présents, d'envoyer le compte-rendu de la dernière rencontre avec la convocation, et de prévoir dorénavant un point à l'ordre du jour pour le suivi du compte-rendu.

3. Remplacement d'un membre

Mme Monique Laberge demande aux membres d'accepter son remplacement par le directeur général du Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD). M. Marco Bondu ne voit pas de problème à ce que la présidente cède son siège à son directeur général. Les membres du comité de vigilance sont du même avis et approuvent la requête.

4. Ajout d'un nouveau membre

M. Guy Ouellet informe les membres qu'il a reçu une demande de la municipalité de Larouche pour que le maire ou un conseiller municipal puisse siéger au comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station. Les membres acceptent la demande.

5. Rapport annuel 2018

M. Dominic Simard fait la présentation du rapport annuel 2018.

Comité de vigilance – LET Hébertville-Station
Avril 2019

Matière résiduelle enfouie :

Tonnage résidentiel : 72 190 tm
 Tonnage commercial : 42 616 tm
 Résidus procédés: 8 644 tm
Tonnage total : 123 449 tm

	Résidentiel	ICI	Rejet Écocentre
MRC du Domaine-du-Roy	8 046	5 962	3 308
MRC Maria-Chapdelaine	6 247	2 667	71
MRC Lac-Saint-Jean-Est	13 757	9 527	1 527
Ville de Saguenay	37 476	22 674	3 297
MRC du Fjord-du-Saguenay	6 663	1 631	440
Autres	0	155	0
TOTAL (tm)	72 190	42 616	8 644
			123 449



M. Marco Bondu s'étonne de la proportion d'ICI à Saguenay. M. Dominic Simard précise qu'il y a effectivement plus de tonnage provenant d'ICI à Saguenay, soit plus de la moitié que le reste du territoire. M. Serge Pilote demande si les matières recyclables de l'écocentre de Roberval sont dirigées vers le centre de tri de Roberval. M. Jonathan Ste-Croix dit que seulement le contenu des bacs bleus est acheminé vers le centre de tri. Par exemple, le carton, les plastiques souples, les métaux et le bois propre provenant des écocentres sont vendus sur le marché. M. Léon Maltais questionne si le plastique de ferme a encore un marché. M. Jonathan Ste-Croix précise que la RMR tente de revendre cette matière, mais que présentement il n'y a plus de marché.

Comité de vigilance – LET Hébertville-Station
Avril 2019

Matériel de recouvrement :

	Quantité
Sable	0
Sols propres	490
Résidus de CRD broyés	16 681
Verre Centre de tri	3 858
Sable d'utilité publique	5 188
Résidus industriel	68
TOTAL (tm)	26 285



En bref

- Enfouissement dans les cellules 1, 2, 3 et 4
- Volume approximatif utilisé en 2018 : 142 122 m³
- Portails de radiation : 39 alarmes dont 6 voyages retournés à l'expéditeur
- Balances 1 et 2 calibrées en juillet et en novembre



Suivi des eaux de lixiviation

Volumes de lixiviats captés, rejetés après traitement et accumulés (m³)

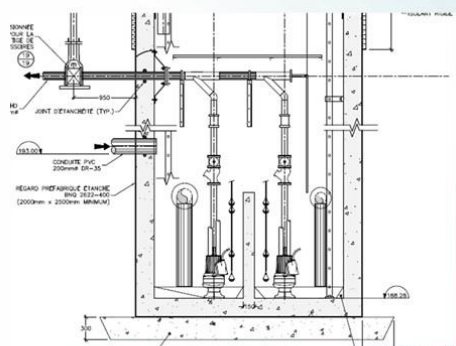
	Captage primaire	Captage secondaire	Apport des précipitations	Total recueilli	Lixiviat traité à l'externe	Lixiviat traité à l'usine et envoyé à l'effluent
<i>Janvier</i>	1 304	589	13	1 906	860	1 728
<i>Février</i>	707	-	10	717	1 020	1 857
<i>Mars</i>	1 455	272	9	1 737	913	2 479
<i>Avril</i>	2 826	1 288	33	4 147	150	2 372
<i>Mai</i>	1 762	363	71	2 196	90	2 816
<i>Juin</i>	1 232	171	47	1 451	-	2 931
<i>Juillet</i>	1 306	150	152	1 608	-	2 855
<i>Août</i>	1 123	274	151	1 548	-	3 508
<i>Septembre</i>	900	8	100	1 008	-	3 151
<i>Octobre</i>	1 471	1	74	1 546	-	1 503
<i>Novembre</i>	1 047	2	26	1 074	-	1 583
<i>Décembre</i>	1 076	2	27	1 105	-	1 690
TOTAL 2018	16 209	3 120	712	20 042	3 033	28 472



*M. Dominic Simard explique les travaux effectués à la station de pompage pour améliorer la répartition des débits entre le puits de captage primaire et le puits de captage secondaire.

Suivi des eaux de lixiviation

Fonctionnement
de la station de
pompage



Suivi des eaux de lixiviation

Suivi hebdomadaire

- Tous les résultats d'analyses des 7 paramètres de l'article 53 ont respecté les normes
- Environ 350 résultats conformes



Suivi des eaux de lixiviation Suivi mensuel

	Coli_Fécaux	MES	DBO5	NH3-N	Comp. Phénol	Zinc	Phosphore
	UFC / 100 mL	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
Exigences ►	1000	35	35	7	0,03	0,07	0,6
<i>Janvier</i>	1,0	13,2	3,6	3,3	0,000	0,039	
<i>Février</i>	1,0	23,8	3,0	7,0	0,000	0,024	
<i>Mars</i>	1,0	14,3	3,5	10,0	0,000	0,025	
<i>Avril</i>	1,0	20,3	2,5	6,4	0,000	0,032	
<i>Mai</i>	1,0	18,0	0,6	4,3	0,000	0,019	0,42
<i>Juin</i>	1,0	7,3	0,8	6,3	0,000	0,000	0,23
<i>Juillet</i>	1,0	15,4	1,0	1,9	0,000	0,005	0,22
<i>Août</i>	1,0	13,8	0,0	0,4	0,000	0,006	0,33
<i>Septembre</i>	1,0	19,5	2,3	0,6	0,000	0,000	0,49
<i>Octobre</i>	1,0	13,0	3,6	0,4	0,000	0,000	0,26
<i>Novembre</i>	1,0	17,5	4,0	0,6	0,000	0,045	
<i>Décembre</i>	1,0	9,8	3,0	0,5	0,000	0,032	



Suivi des eaux de lixiviation

Suivi mensuel

- Un mandat a été confié à la SÉDAC afin d'investiguer sur ce qui cause la variation de la lecture d'azote ammoniacal entre l'usine et le laboratoire accrédité.
- Demande au Ministère pour analyser le phénomène et dégager des pistes de solution.



Suivi des objectifs environnementaux de rejet (OER)

- 24 objectifs rencontrent les seuils proposés sur 30
- Amélioration par rapport à l'an dernier (17/30)
- Prochaine évaluation des performances liée aux OER est prévue en 2020



Suivi des eaux souterraines

Campagne du printemps :

- *PO-1 : Fer 1,5 mg/L (valeur art. 57 : 0,3 mg/L)
- *PO-3 : Sulfures 0,08 mg/L (valeur art. 57 : 0,05 mg/L)
- *PO-9 : Fer 0,36 mg/L (valeur art. 57 : 0,3 mg/L)
- PO-10 : Sulfates 745 mg/L (valeur art. 57 : 500 mg/L)
- *PO-13 : Sulfures 0,08 mg/L (valeur art. 57 : 0,05 mg/L)

Campagne de l'été :

- *PO-2 : Sulfures 0,36 mg/L (valeur art. 57 : 0,05 mg/L)
- *PO-6 : Sulfures 0,41 mg/L (valeur art. 57 : 0,05 mg/L)
- PO-10 : Coliformes 1* et sulfates 670 mg/L (valeur art. 57 : 0 et 500 mg/L)
- *PO-13 : Sulfures < 0,3 (problématique de limite de détection)

*Dépassements de sources naturelles

Résultat de la reprise : 0 UFC/100 ml le 18 septembre 2018



Suivi des eaux de surface

		Azote ammoniacal (comme N)	Coliformes fécaux	Phénol	DBO ₅	Matières en suspension	Zinc (total)	pH
		mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	
	Norme	25	-	0,085	150	90	0,17	6,0 à 9,5
Pluvial du bassin d'accumulation	07-05-2018	< 0,07	< 10	< 0,02	5	< 1	< 0,02	8,12
Drain des cellules	16-10-2018	3,46	560	0,02	41	21	< 0,02	7,32



Dénombrement des goélands au LET en 2018

➤ Arrivés officiellement en avril



Mme Monique Laberge demande si les goélands sont arrivés en ce moment. M. Jonathan Ste-Croix dit que oui, quelques-uns ont été dénombrés. Il explique, à l'aide du graphique présentant la moyenne des goélands par observation, que le nombre suit davantage la migration et que l'augmentation du tonnage n'a pas une influence directement proportionnelle.

Biogaz:

- Aucune concentration dans les piézomètres ou bâtiments

Suivi du bruit :

- Deux campagnes de mesures du bruit ont eu lieu en 2018:
 - Mai 2018, en période d'exploitation
 - Automne 2018, pendant les travaux de construction

Aucune problématique n'a été constatée dans le cadre de ces travaux. Les niveaux de bruit mesurés sont largement en dessous des valeurs cibles applicables.



6. Bilan du traitement

Traitement du lixiviat

- Amélioration à l'usine de traitement :
 - Amélioration des performances de l'usine
 - Augmentation de la quantité de lixiviat traité
 - Niveau du bassin sous 4500 m³ en mars 2019



Traitement des odeurs

- Bonne performance des 6 torchères passives.
- Démarrage de la torchère permanente en mars 2019.
- Une plainte d'odeur en 2018: résident St-Bruno, centre de la municipalité.



7. M. Jonathan Ste-Croix présente le suivi des travaux 2018-2019

Travaux 2018-2019

Recouvrement final

- Recouvrement étanche de 13 000 m² en juin et juillet 2018 :
 - Favorise un meilleur captage des biogaz
 - Réduit la quantité de lixiviat



Travaux 2018-2019

Recouvrement final



Travaux 2018-2019

Construction de nouvelles cellules

- Fin août 2018
- Aménagement de la cellule 5, dynamitage cellules 6 à 8



Construction de nouvelles cellules



Travaux 2018-2019

Torchère permanente

- Démarrage en mars 2019



8. Mme Lisa Gauthier présente le suivi du dossier de l'agrandissement

Comité de vigilance – LET Hébertville-Station
Avril 2019

Zone d'étude



Comité de vigilance – LET Hébertville-Station
Avril 2019

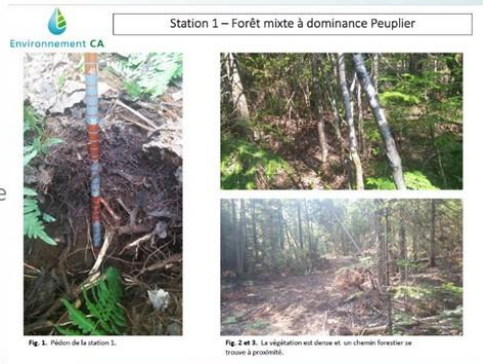
Travaux 2018-2019 – Inventaire de chauve-souris

- Juin, juillet et août 2019
- 3 stations d'écoute (AnaBat)
- 300 heures d'enregistrement



Travaux 2018-2019 – Inventaire des végétaux et milieux humides

- 1^{ère} phase: automne 2017
- 2^{ème} phase: été 2018
- Au total, 84 stations d'inventaire



Travaux 2018-2019 – Inventaire de la faune aviaire

- Avril à juillet 2018
- 8 stations d'inventaire

Tableau 7 Résultats des inventaires des oiseaux diurnes

Esèces	21 juin						22 juin						Remarque
	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	
Bruant à gorge blanche (<i>Zonotrichia albicollis</i>)	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	
Corneille et Amérindienne (<i>Corvus brachyrhynchos</i>)	5	1	1	1	1		6	4	2	1	5	5	
Grand bleu (<i>Cyanocitta cristata</i>)	1	1					1	1	5	4	6	5	
Grand Corbeau (<i>Corvus corax</i>)	5	4	3	4	6	4	3	4	5	4	6	5	
Grive à dos olive (<i>Catharus ustulatus</i>)	2		3	3			3		4	2	3	1	
Grive flèche (<i>Catharus fuscescens</i>)	1	2	1	1	1		2		2	2	1	1	
Grive solitaire (<i>Catharus guttatus</i>)	1	5		1	2	2	3	1			4	1	
Mélanète à tête noire (<i>Phaeothlyptis atricapilla</i>)	1			1	2	2	3	1			4	1	
Paruline à collier (<i>Setophaga americana</i>)													
Paruline à flancs marron (<i>Setophaga pennsylvanica</i>)			1										
Paruline à gorge noire (<i>Setophaga virens</i>)					1			1			1		
Paruline à gorge grise (<i>Oreothlyptis ruficapilla</i>)			1						1	1			
Paruline à tête cendrée (<i>Setophaga magnolia</i>)		1	1	2		1		2		1	2	2	
Paruline bleue (<i>Setophaga caerulescens</i>)		2	1	1	1			2		1	1	1	
Paruline couronnée (<i>Seturus auricapilla</i>)	1		3	2	3	1	2	2	3	3	2	2	
Paruline du Canada (<i>Cardellina canadensis</i>)	1				1	1	2	1			1	1	
Paruline flamboyante (<i>Setophaga ruticilla</i>)								1					
Paruline noir et blanc (<i>Mniotilta varia</i>)		1			1	1		1	1		1	1	
Paruline obscure (<i>Oreothlyptis penicillata</i>)				1									
Petite buse (<i>Buteo platypterus</i>)													
Pic chevreuil (<i>Picoides villosus</i>)	1			3									
Pic maraud (<i>Sphyrapicus varius</i>)	1	1	2	1	1		1		1	1	1	1	
Pic mineur (<i>Picoides pubescens</i>)				1						1			
Pingouin huard (<i>Gavia immer</i>)			1	1									Entendus, en vol.
Pipit rouge à tête blanche (<i>Ammodramus leucophaea</i>)			1	1	1								
Roulette à couronne dorée (<i>Regulus satrapa</i>)		1	2				1		2	3	1		
Roulette à couronne noire (<i>Regulus satrapa</i>)		1		1				3	1	1	2		
Sittelle à gorge rose (<i>Sitta carolinensis</i>)													
Tartre des pins (<i>Spinus pinus</i>)													
Troglodyte des forêts (<i>Troglodytes hiemalis</i>)	1	2			1	1	2	1	2	1	2	2	
Vireo aux yeux rouges (<i>Vireo olivaceus</i>)		1		1	1	2	1	1	1	1	2	2	
Total	13	17	13	17	12	7	11	14	14	15	19	11	



M. Serge Pilote affirme qu'il y a présence de corneilles et d'autres oiseaux noirs au printemps, des étourneaux en l'occurrence. Mme Lisa Gauthier souligne qu'il y a des corneilles, surtout l'hiver et quelques bandes d'étourneaux à l'occasion. Mme Monique Laberge pose la question à savoir si les chauves-souris sont les mêmes qu'au *Trou de la fée*. Mme Lisa Gauthier répond qu'à son souvenir il y a, entre autres, des chauves-souris brunes, argentées et cendrées.

Travaux 2018-2019 – Inventaire de la faune aquatique

- Printemps 2018
- Au total, 46 stations d'inventaire



Photo 5: Station d'échantillonnage 16



Photo 6: Station d'échantillonnage 36



Photo 7: Station d'échantillonnage 38



Photo 8: Station d'échantillonnage 53



M. Serge Pilote s'enquiert des secteurs où s'est déroulé l'échantillonnage pour l'inventaire de la faune aquatique, aviaire, des végétaux et milieux humides. Mme Lisa Gauthier affirme que ce sont 50 hectares de la zone d'étude qui ont fait l'objet des inventaires, une zone plus grande que les besoins réels. M. Marco Bondu demande quelles firmes réalisent les études. Mme Lisa Gauthier répond que ce sont Euréko et Environnement CA.

Travaux 2018-2019 – Caractérisation du milieu récepteur (ruisseau)

- De juillet 2018 à juin 2019
- Échantillonnage amont et aval

ITEM	IDENTIFICATION	FREQUENCE D'ÉCHANTILLONNAGE	PARAMÈTRES D'ANALYSES
Eau de surface	Ruisseau AMONT Ruisseau AVAL DUPLICATA (sur AVAL)	Juillet à novembre 2018 Avril à juin 2019 (8 campagnes)	Coliformes fécaux, MES, Phosphore total, Azote ammoniacal, Métaux traces extraçables totaux (Baryum, Chrome, Cuivre, Manganèse, Nickel, Plomb et Zinc), Phtols (4AAP), Chlorures, Fluorures, Nitrates, Nitrites, pH, Dureté et Température (in situ)*
Blancs	Blanc de terrain Blanc de transport	Juillet à novembre 2018 Avril à juin 2019 (8 campagnes)	Coliformes fécaux, MES, Phosphore total, Azote ammoniacal, Métaux traces extraçables totaux (Baryum, Chrome, Cuivre, Manganèse, Nickel, Plomb et Zinc), Phtols (4AAP), Chlorures, Fluorures, Nitrates, Nitrites, pH, Dureté
Lixiviats	Émissaire du LET	Juillet à novembre 2018 Avril à juin 2019 (8 campagnes)	Température (in situ)*

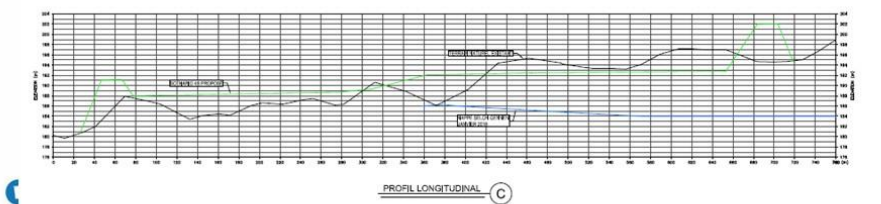
*La température sera enregistrée sur le terrain à l'aide d'un appareil étalonné.

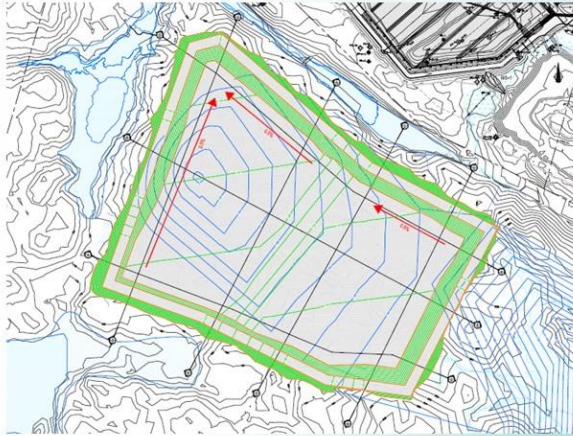


Étude technique

Facteurs à considérer:

- Niveau des eaux souterraines
- Topographie du terrain naturel
- Milieux humides et hydriques
- Dispersion atmosphérique
- Impact visuel
- Équilibre remblais-déblais
- Coûts
- Capacité totale
- Secteurs résidentiels et de villégiatures adjacents





Mme Monique Laberge demande quelle est la durée de vie du lieu d'enfouissement technique et quel est le nombre d'années prévues à l'entente avec Saguenay. M. Guy Ouellet mentionne qu'il n'y a pas de durée prévue à l'entente. La Ville de Saguenay peut se retirer de l'entente en tout temps. M. Guy Ouellet répond qu'advenant cette possibilité, des pénalités sur le partage des coûts sont prévues au contrat. La durée du lieu d'enfouissement technique avec l'agrandissement et l'augmentation de tonnage est prévue pour 40 à 50 ans. La durée de vie réelle sera en fonction des tonnages reçus. Mme Laberge demande si les matières organiques auront un impact sur le volume. Sur le poids oui, mais moins sur le volume, réplique M. Jonathan Ste-Croix.



Mme Monique Laberge souhaiterait connaître l'échéancier planifié menant jusqu'aux audiences publiques. Mme Lisa Gauthier parle du dépôt à la fin 2020 ou au début de 2021, en considérant les études techniques à réaliser qui nécessite au moins 2 mois de travaux, l'étude d'impact proprement dite et les réponses à fournir au MELCC. M. Marco Bondu demande si les études réalisées par la RMR seront accessibles. Mme Lisa Gauthier l'informe que les études seront disponibles sur le site Internet du MELCC suite au dépôt de l'étude d'impact.

9. Jonathan Ste-Croix effectue un suivi du dossier des matières organiques

Comité de vigilance – LET Hébertville-Station
Avril 2019



RÉSULTAT: 40 000 tm/an de matières organiques détournées du LET (Saguenay-Lac-Saint-Jean)



Comité de vigilance – LET Hébertville-Station
Avril 2019

Traitement :

- Plateformes de compostage:
 - Sites visés :
 - Écocentre de Dolbeau-Mistassini
 - LET d'Hébertville-Station
- Répartition géographique des tonnages :
 - 7 000 tonnes par plateforme.



M. Serge Pilote questionne si Ville de Saguenay fera traiter ses matières organiques par la RMR. M. Jonathan Ste-Croix répond qu'il y a eu des discussions et une évaluation, mais que le tonnage serait trop élevé pour les infrastructures prévues afin de continuer de répondre aux normes. Il n'y aura pas d'entente avec Ville de Saguenay à ce sujet.

Traitement

- Début de la collecte à l'automne 2020 (bacs bruns)
- Travaux prévus à l'été 2020 :
 - Bâtiment semi-fermé
 - Dalle étanche
 - Bassin d'accumulation des eaux usées
 - Système d'irrigation pour plantation de saules à croissance rapide



Mme Monique Laberge demande si la MRC du Fjord-du-Saguenay a l'intention de confier le traitement de ses matières organiques à la RMR. M. Ste-Croix explique que des discussions sont actuellement en cours avec la MRC du Fjord-du-Saguenay pour évaluer la possibilité de recevoir leurs matières organiques à la plateforme de compostage située au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station, mais qu'aucune décision n'est encore prise.



■ Andains retournés sous abri et sur aire ouverte



Abri de compostage

- Bâtiment ouvert (type dôme ou autre)
- Pour faciliter la gestion des résidus alimentaires en hiver et limiter les eaux de précipitation à gérer



Tamisage
sur aire étanche



Plateforme sur aire ouverte
Retournements réguliers et fréquents
(de mai à novembre, inclusivement)



Gestion des eaux
Irrigation d'une culture de saules à croissance rapide
(de mai à octobre)



6



Une question provient de M. Serge Pilote concernant la justification de l'espèce d'arbre choisie pour le traitement des eaux usées générées par les activités de compostage, le saule à croissance rapide. M. Jonathan Ste-Croix explique que le saule est tout désigné parce qu'il se nourrit des nutriments (l'azote et le phosphore) contenus dans les eaux qu'ils assainissent. M. Pilote poursuit en demandant pourquoi le bâtiment est semi-ouvert. M. Ste-Croix mentionne que le bâtiment permet essentiellement d'éviter les précipitations pour les employés qui y travaillent et qu'il doit être bien ventilé. Il explique également les différentes étapes du procédé : les matières organiques recueillies seront déposées, triées, conditionnées et mises en andains dans le bâtiment. Quelques semaines plus tard, il sera transféré à l'extérieur dans une zone de maturation. Finalement, après la phase de maturation, le compost est tamisé et entreposé en attendant sa distribution.

10. Varia

Autorisations du gouvernement

- Modification du décret ministériel obtenue en mars 2018 :
70 000 tm/an vs 203 000 tm/an, cellules 6 à 12
- Demande d'autorisation déposée à la direction régionale en mars 2018:
 - Augmentation du tonnage annuel
 - Aménagement des cellules 6 à 12
 - Installation d'une torchère permanente
 - Nouveaux matériaux de recouvrement journalier
 - Modifications mineures au programme de suivi
- Autorisation émise le 29 juin 2018
- Autorisation émise le 8 mai 2018 pour la recirculation des boues liquides



Formation d'un comité de travail lac Bellevue

- Impacts site actuel et mesures des nuisances
 - Relevés terrain – Bruit, odeurs, goélands, vermine
- Plan de travail en cours de préparation



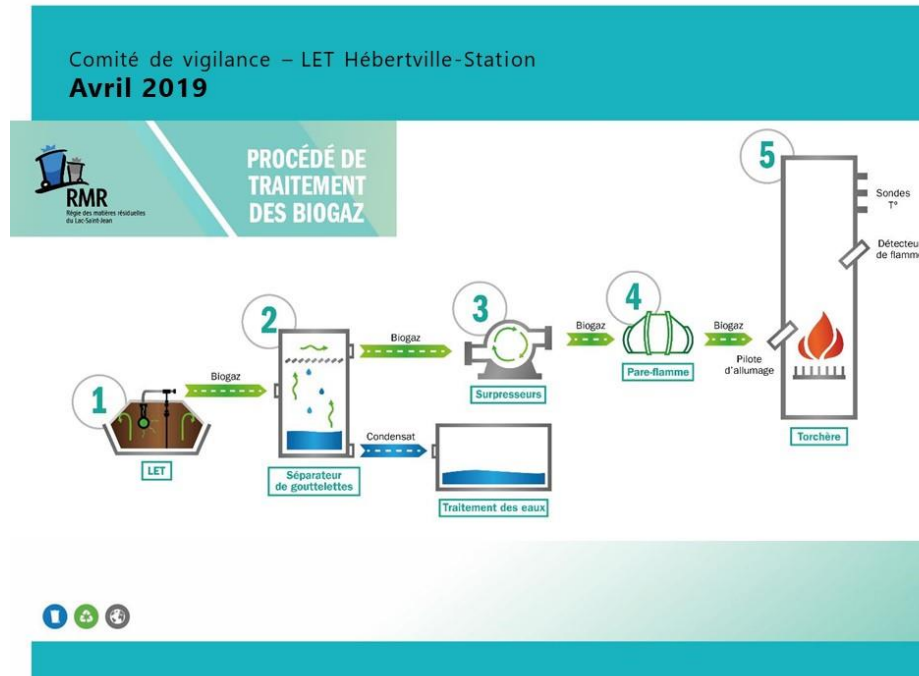
Demande particulière - Métaux Black Rock

- Discussions depuis avril 2018
- Tonnage estimé (théorique) : environ 26 000 tm
- Analyse :
 - Impact sur le site, le traitement et sur les odeurs, type de matière, tonnages générés, conformité réglementaire...
- Aucun engagement formel de la Régie.
- La Régie désire favoriser le développement économique de la région sans compromettre nos installations.



Mme Monique Laberge veut savoir s'il y a une entente avec Métaux BlackRock et quel sera l'impact sur le site d'enfouissement. M. Jonathan Ste-Croix répond que des discussions sont en cours. Une quantité de 26 000 tm pourrait possiblement être envoyée au lieu d'enfouissement technique. Les quantités initiales étaient beaucoup plus importantes. La RMR doit s'assurer que ces matières sont compatibles avec les opérations, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'impacts négatifs sur le traitement des eaux, les odeurs, les poussières, la circulation sur le site, etc. Il n'y a pas d'entente actuellement. Le dossier est à l'étude.

11. Visite du lieu d'enfouissement technique



M. Serge Pilote s'interroge concernant les biogaz. M. Jonathan Ste-Croix mentionne que lorsque la quantité de méthane présente dans les biogaz descendra sous la barre des 25 %, il n'y aura plus d'obligation réglementaire de détruire les biogaz. La raison de cette limite est que la torchère ne peut plus vraiment brûler les biogaz en dessous de cette concentration. Le méthane contenu dans les biogaz doit être éliminé, non pas pour des raisons de toxicité humaine, mais plutôt en raison de son impact comme gaz à effet de serre.

Mélanie Duguay

Secrétaire du comité de vigilance – LET d'Hébertville-Station
Directrice des communications, programmes et services
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean